

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 4 février 2024

### Bilan ONISR 2025 – Plus d'usagers, une exposition au risque accrue : bien analyser les chiffres

L'ONISR a rendu public son bilan provisoire 2025, mettant en lumière une légère hausse générale de la mortalité routière. Parmi les évolutions les plus commentées figure celle concernant les utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés, dont 80 ont perdu la vie en 2025, soit 35 de plus que l'année précédente.

#### Une pratique en plein essor qui appelle un enjeu croissant de sécurité

La filière Micro-mobilités de MOBILIANS tient d'abord à rappeler une évidence : chaque décès est un drame. L'amélioration de la sécurité des usagers est une priorité quotidienne pour l'ensemble des professionnels du secteur. Les industriels développent des engins plus sûrs, les distributeurs s'engagent sur la qualité du matériel proposé et les professionnels du secteur multiplient les actions de formation pour encourager les usagers à faire preuve de prudence.

Si la progression du nombre de victimes interpelle légitimement, elle doit toutefois être analysée avec rigueur. En effet, elle s'inscrit dans un contexte de forte augmentation de la pratique : en quelques années la trottinette électrique s'est massivement développée dans l'espace public, multipliant le nombre d'usagers qui sont passés de quelques milliers en 2019 à bientôt 4 millions aujourd'hui. La multiplication du nombre d'usagers a donc conduit mécaniquement à l'augmentation du risque. L'évolution des chiffres doit être mise en perspective avec le nombre croissant de déplacements effectués.

Sur ce large ensemble d'utilisateurs, une grande partie sont des usagers responsables, connaissant les règles de la circulation et les respectant chaque jour lors de leurs déplacements. Focaliser le débat sur une minorité d'usagers aux comportements à risque ne reflète pas la réalité de la grande majorité des usagers, ni les bénéfices de ce mode de déplacement au quotidien.

#### Agir pour mieux protéger les usagers :

Les circonstances des accidents confirment la grande vulnérabilité des usagers d'EDPM dans le partage de la route. 50% des collisions mortelles ont impliqué des chocs avec des véhicules motorisés lourds, dans des environnements où les aménagements ne sont pas toujours suffisamment adaptés. Cette réalité, sans exonérer quiconque de ses responsabilités, souligne la nécessité de repenser l'organisation de l'espace public afin

de mieux protéger les mobilités légères. Face à ce constat, la filière Micro-mobilités réaffirme ses priorités :

- Elle appelle d'abord à renforcer une cohabitation apaisée entre tous les usagers de l'espace public, en rappelant l'importance du respect mutuel. L'apprentissage du partage de la route doit être une priorité, aussi bien des motorisés lourds envers les mobilités légères et douces, (conditions de dépassements, respect des priorités...) que celui envers les piétons par tous. **Le partage de la route et la cohabitation des différents modes doivent être traités en priorité dès l'apprentissage de la conduite.**
- Elle insiste ensuite sur la nécessité **d'améliorer les infrastructures** : entretien des pistes cyclables, continuité des aménagements, surfaces de circulation adaptées, et lorsque possible, séparation des flux pour réduire les risques de choc.
- La responsabilité des utilisateurs demeure également un pilier essentiel. **L'usage d'un matériel conforme et entretenu**, doté d'un éclairage efficace et de freins opérationnels, reste indispensable pour garantir la sécurité au quotidien. La filière poursuit son travail de sensibilisation et en appelle à l'État pour encourager les usagers à entretenir leur EDPM.
- Enfin, la **lutte contre les engins non conformes** doit s'intensifier. Les modèles non conformes importés hors cadre réglementaire ou non certifiés créent des risques majeurs pour leurs utilisateurs comme pour les autres usagers. Leur présence sur le marché fragilise l'ensemble du secteur et compromet les efforts de normalisation entrepris depuis plusieurs années.

Alors que la mortalité routière progresse dans la plupart des modes de déplacement en 2025, la filière Micro-mobilités insiste : la sécurité des usagers d'EDPM ne doit pas être analysée isolément. Elle dépend de l'organisation globale de l'espace public, du comportement de chacun et de l'adaptation de nos infrastructures aux nouvelles mobilités.

**La micro-mobilité n'est pas un problème : elle est une opportunité majeure de transformation. Mobilité légère, pratique et non polluante, elle répond aux besoins de mobilité d'une grande partie de la population. Pour qu'elle soit pleinement sûre, une mobilisation commune est indispensable entre pouvoirs publics, collectivités, usagers et professionnels. La route ne deviendra plus sûre que si elle devient réellement plus partageable.**

## À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 145 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.